

# Chalette



Chalette  
sur-Loing

## Place Commune

*C'est l'été*  
**À CHALETTE**



# L'été à Chalette c'est parti !



Le guide « Un été à Chalette » est disponible partout, guide qui fait état de la multiplicité et diversité des actions mises en place par la Ville tout au long de l'été, pour que cet été devienne un été inoubliable aux yeux des Chalettois-es, pour que notre population qui ne peut se déplacer faute de moyens, compte tenu de l'inflation galopante, puisse passer des vacances dignes de ce nom.

**La base de loisirs, le poumon vert de Chalette, est au cœur de toute cette organisation estivale.**

Il faut mesurer l'importance de ce site, transformé au fil des décennies, et dont on dispose aujourd'hui à Chalette, au centre de l'agglomération. Cela représente un lieu rare en France, en dehors des zones strictement touristiques et balnéaires.

En effet, nous bénéficions au cœur de la ville, au cœur de l'agglomération, d'un endroit qui mêle à la fois le sport avec le nouveau centre aquatique, la base de voile et la piste BMX, l'emploi industriel et artisanal avec le parc d'activités de la Grande Prairie et l'usine Hutchinson, l'accès aux loisirs et à la détente avec le lac et tous ses aménagements comme le restaurant, la baignade, le théâtre de verdure, l'ensemble des espaces de jeux et de pique-nique pour les familles, le site de la Maison de la nature et de l'eau - site historique majeur situé à l'intersection des trois canaux - avec la Scandibérique\* et la Véloroute en construction jusqu'à Orléans (dont les travaux à Chalette viennent de démarrer) et, enfin, la nature et la biodiversité (la faune et la flore) avec la présence des espaces naturels sensibles.

## Un lieu exceptionnel et unique !

Avec son site industriel, le Fab'House 507 et le centre de recherches, l'usine Hutchinson offre un visage de modernité.

Et avec le site de la base de loisirs, nous sommes dans une diversité de fonctionnalités - à la fois économiques, écologiques, sportives, culturelles - exceptionnel et unique dans le département. Habituellement, ces fonctionnalités se retrouvent en « zonages » dans les communes : d'un côté, nous trouvons l'espace des loisirs, de l'autre l'habitat, ailleurs l'industrie et le commerce, et la forêt plus loin. Ici, la ville dispose de 200 hectares au cœur de l'agglomération qui cumulent l'ensemble de ces fonctionnalités : c'est l'originalité de Chalette, et aussi sa force et son atout pour poursuivre son développement.

**C'est un atout considérable que doivent nous envier beaucoup de villes dans le département.**

J'invite les Chalettois-es à venir nombreuses et nombreux profiter de ce lieu remarquable, profiter de toutes ces activités qui leur sont réservées, que ce soit par le biais du dispositif « Chalette Plage » ou par le biais du nouveau festival « Music'O'Loing ».

**Bonnes vacances à toutes et tous !**

**Franck Demaumont**  
maire de Chalette-sur-Loing

\* Partie française de l'Euro Vélo 3, itinéraire cyclable reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne)

## SOMMAIRE

<b>Actualité</b>	3
• Canicule : la Ville veille	
• Retour sur le conseil municipal	
<b>IFSI-IFAS</b>	4-5
• Projet de Campus Santé : la municipalité persiste !	
<b>Actualité</b>	6
• Le maire rencontre le personnel communal	
<b>Sports et loisirs</b>	7
• USC Foot : 20 ans, ça se fête !	
• Voile à l'école : 120 élèves sur l'eau	
<b>L'été à Chalette</b>	8-9
• Un été de folie ! Fête de Chalette, feu d'artifice, Music'O'Loing, guinguette, Chalette Plage, etc.	
<b>Prévention</b>	10
• Sensibilisation à la sécurité routière avec la Police municipale	
<b>En images</b>	11
• Juin à Chalette	
<b>Jeunesse</b>	12
• Un été avec le Service municipal jeunesse	
<b>Coups de cœur de la médiathèque</b>	13
<b>Libre expression</b>	14
<b>Si Chalette m'était contée</b>	15
• Un résistant chalettois : Gustave Nourry	
<b>À l'affiche</b>	16



**Chalette** Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing  
CS 10047  
45125 Chalette-sur-Loing cedex  
contact.communication@ville-chalette.fr  
Directeur de la publication : Franck Demaumont  
Rédaction : S. Massé, P. Avezard  
Correctrice : Nicole Bedez  
Graphiste : P. Weber  
Impression : Imprimerie Leloup  
Villemandeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

## ACTUALITÉ

# Canicule : la Ville veille

La Ville, par l'intermédiaire de ses élus et du Service municipal des retraités et personnes âgées (SEMURPA), prend régulièrement des nouvelles auprès de celles et ceux qui sont inscrits sur le registre des personnes fragiles. Merci de les signaler au 02.18.12.01.88.

**CPC – Monsieur le Maire, nous avons subi ces derniers temps de fortes chaleurs exceptionnelles pour un mois de juin. La Ville était-elle préparée à cet événement climatique ?**

**Franck Demaumont** – Oui, bien sûr ! Depuis plusieurs années, nous anticipons sur ces phénomènes. Un plan « canicule » a été élaboré et est mis à jour tous les ans, contenant les mesures à prendre suivant les alertes déclenchées par la préfecture, niveaux 2 (jaune), 3 (orange) ou 4 (rouge). Des actions de communication (recommandations, consignes...) sont mises en place concernant toutes les tranches de la population, notamment en direction des personnes fragiles ; un registre est d'ailleurs constitué et j'invite toutes les personnes susceptibles de connaître une personne vulnérable à la faire recenser par le biais du numéro de téléphone mis à disposition.

Nous avons pris, il y a quelques années, plusieurs dispositions en cas de canicule, comme l'ouverture d'une salle climatisée au foyer des personnes âgées Duclos puis au foyer Marlin. Ainsi, les Chalettois-es qui en ressentent le besoin peuvent venir se rafraîchir dans ces salles aux heures d'ouverture des foyers et, durant les heures de fermeture au public, j'ai mis en place un dispositif de permanences tenues par les élus. D'ailleurs ces mêmes élus, accompagnés du personnel du SEMURPA, contactent par téléphone les personnes recensées sur le registre afin de prendre de leurs nouvelles et connaître leurs besoins. Durant tout l'été, nous renouvelons régulièrement ces appels dès l'apparition de fortes chaleurs. Et nous ne manquons pas de diffuser, dès le début de l'été, sur le site Internet et la page Facebook de la Ville ainsi que sur les panneaux lumineux, les recommandations d'usage, telles que s'hydrater régulièrement, fermer les volets de son logement la journée et aérer la nuit, éviter les efforts physiques, etc.

**CPC – Et pour le personnel communal, des dispositions sont-elles prises ?**

**FD** – Oui, de même, nous avons mis en place il y a plusieurs années, dès le déclenchement d'une canicule, des

# Retour sur le conseil municipal

Modification du règlement intérieur du conseil municipal : la réforme relative à la publicité des actes a conduit le conseil municipal à adapter son règlement à la nouvelle législation qui est applicable à compter du 1er juillet. Ainsi pourront être consultés sur le site Internet de la Ville les actes administratifs comme les délibérations du conseil municipal et les arrêtés municipaux non individuels. De même, les procès-verbaux et comptes rendus des conseils municipaux seront consultables.

La Ville poursuit son soutien aux associations chalettoises, notamment en leur accordant une aide financière pour tout transport qu'elles auraient à effectuer durant



horaires adaptés pour le personnel afin de le protéger, que ce soit dans les bâtiments municipaux peu isolés ou à l'extérieur dans les espaces publics qui nécessitent des travaux. D'ailleurs, les services des Espaces verts et « Ville propre » bénéficient déjà des horaires d'été (6h-13h) afin que les agents ne soient pas exposés à la chaleur durant leur travail.

J'en profite pour préciser que la dernière école construite, Miriam-Makeba, est dotée de centrale de traitement d'air à doubles flux, garantissant ainsi une protection contre les fortes chaleurs. L'école Makeba dispose en plus d'un puits canadien raccordé à la centrale, ce qui permet de rafraîchir l'air l'été mais aussi de chauffer durant l'hiver ; c'est une technique écologique peu utilisée. Les élèves et les enseignants peuvent ainsi travailler dans de meilleures conditions. De plus, ces centrales à traitement d'air sont très utiles pour le renouvellement de l'air durant l'épidémie de coronavirus.

l'année dans le cadre de leurs missions : un forfait de 400 € leur est octroyé.

Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et les collèges Picasso et Éluard : cette signature officialise le soutien des animateurs du Service municipal de la jeunesse apporté aux jeunes collégiens durant la pause méridienne. Leurs prestations se font dans le cadre d'actions éducatives visant à améliorer la scolarité à travers le jeu, par le développement de compétences psychosociales et relationnelles essentielles pour l'estime de soi.

# Projet de Campus Santé : la municipalité persiste

CPC – Madame Phesor, vous êtes maire-adjointe en charge des questions de santé, et on vous a entendu à plusieurs reprises – ainsi que Franck Demaumont – évoquer la volonté municipale de rénovation de l'IFSI. Malgré la lutte que les élus municipaux ont engagée pour le maintien et l'agrandissement de l'école d'infirmières sur place à Chalette, la décision a été prise par le Conseil régional et l'ARS<sup>2</sup> de construire un nouvel équipement de formation moderne à côté du CHAM<sup>3</sup>, apte à accueillir un nombre croissant d'étudiants, pouvant bénéficier du plateau technique de l'hôpital, et afin de faire face au plus vite au manque criant de personnels soignants dans le Loiret. Cependant, à l'occasion du vote de la motion au conseil municipal en mars dernier pour le développement de l'IFSI sur son site actuel, le maire a en parallèle fait part du projet, émis il y a déjà plusieurs années, de la création d'un « Campus Santé » sur le site de l'ancienne maison de retraite de Chalette. Qu'en est-il exactement ? Celui-ci est-il toujours d'actualité et quels en sont concrètement les objectifs ?

**Francine Phesor** – Oui, effectivement, depuis plusieurs années, les élus municipaux majoritaires militent pour la construction d'un pôle santé en lieu et place de l'ancienne maison de retraite qui est devenue une friche urbaine depuis 20 ans, ancré au cœur de la ville. C'est un projet – plus que jamais d'actualité – qui repose sur trois piliers :

- le développement du centre municipal de santé devenant exigu avec des locaux plus actualisés et plus fonctionnels, permettant ainsi d'accueillir plus de médecins et répondant au problème de désert médical (nous recevons en effet des candidatures spontanées de professionnels spécialisés),
- la problématique des personnes âgées et du handicap, avec la mise en place de formations paramédicales, médico-sociales, sanitaires et sociales, en lien avec le vieillissement et ses pathologies, la dépendance, les services à la personne, type AMP (aide médico-psychologique), ASG (assistant de soins en gérontologie), auxiliaire de vie,
- et la santé mentale.

En outre, ce projet participerait de la politique dynamique du Conseil régional de renforcement des structures de formation au plus près des bassins de vie. L'objectif est d'augmenter et d'inciter au développement de formations – initiales et continues – à d'autres disciplines, comme l'aide à la personne qui constitue actuellement un besoin fortement exprimé dans nos populations.

Ce site, sur lequel repose l'ancien EHPAD « Soleil d'automne », ne compte pas moins de 3,5 hectares non utilisés actuellement. La Ville de Chalette souhaite se projeter sur un concept novateur : un campus santé qui pourrait accueillir, outre les formations que je viens de citer, une résidence-service contenant des logements hébergeant des seniors et des étudiants.



Francine Phesor, adjointe à la santé

Il serait idéal pour la ville de Chalette d'acquiescer ces terrains appartenant au CHAM pour permettre la construction, par un promoteur immobilier ou un bailleur social, ou même par l'intermédiaire d'un GIP (groupement d'intérêt public), d'une résidence service où les seniors vivraient au cœur de la ville. Face à une dépendance grandissante des personnes âgées, on pourrait répondre à cette problématique. Et l'échange de bons procédés permettrait de répondre à une offre d'hébergement d'étudiants ; ainsi, les personnes âgées verraient l'isolement décroître grâce à la mise en œuvre de relations intergénérationnelles. Des jardins communs participatifs pourraient border les logements et faire l'objet d'activités en lien avec les services de la jeunesse de la Ville.

À cela pourraient s'ajouter, de façon logique et pérenne, des structures liées au vieillissement et à des pathologies-type comme la création d'un accueil de jour Alzheimer, une plateforme de répit pour les aidants, en lien avec les associations comme France Alzheimer.

Enfin, pourquoi pas, une maison de retraite pourrait de nouveau s'implanter sur cette friche.

**CPC – Ce projet a un coût et nous supposons que la Ville seule ne peut en assurer la charge. Aussi, avez-vous déjà pris des contacts auprès d'éventuels financeurs ?**

**FP** – La création de ce campus nécessite évidemment une collaboration avec le CHAM et les partenaires institutionnels. Il permettrait la mise en place de projets innovants et répondrait à une demande dans une région où la

moyenne d'âge est reconnue comme plus élevée que dans les autres régions. La question du vieillissement et de ses pathologies doit être portée par une ville comme Chalette qui dispose d'un emplacement idéal pour créer un tel projet en lien avec le centre de formation appartenant au CHAM, et cela permettrait d'avoir un espace homogénéisé de structures neuves agissant en liens réciproques et en créant une véritable diversité et une activité unique et innovante dans la ville.

Ce projet doit aussi nécessairement faire l'objet d'un diagnostic en lien avec le Contrat local de santé (CLS) afin, aussi, de l'y intégrer et ce, en collaboration avec les partenaires financeurs (ARS, Région, Département, PETR<sup>4</sup>, Communauté d'agglomération montargoise). Ce diagnostic pourrait établir les besoins en formation dans les différents domaines que je viens de développer. Nous pourrions ainsi définir les besoins du territoire.

Il est proposé d'associer la Région – compétente pour les formations sanitaires, sociales et médico-sociales – en mettant l'accent sur le paramédical et les formations précitées. Nous pourrions dans le même temps répondre aux appels à projet lancés avec des partenaires – associatifs ou institutionnels – du secteur du handicap et de la maladie mentale pour mettre en œuvre une offre complète et diversifiée au cœur d'une ville comme Chalette, prête à relever ce défi.

Et monsieur le maire a interpellé, il y a quelques mois, madame la préfète qui, par courrier reçu dernièrement, nous a fait part de ce que l'État était totalement ouvert aux discussions pour l'implantation d'une telle structure.



Ci-dessus : la réponse de la Préfète à Franck Demaumont concernant le projet de Campus santé.

- 1 - Institut de formation en soins infirmiers – Institut de formation d'aides-soignants.
- 2 - Agence régionale de santé.
- 3 - Centre hospitalier de l'agglomération montargoise.
- 4 - Pôle d'équilibre territorial et rural.

## Le maire rencontre le personnel communal



**CPC – Durant le dernier trimestre, Monsieur le Maire, vous avez organisé au Hangar deux rencontres successives avec l'ensemble du personnel municipal. Quel en était l'objectif ?**

**Franck Demaumont** – Depuis de nombreuses années, j'ai pris l'habitude d'aller à la rencontre de tous les agents communaux deux fois par an. Durant ces deux dernières années, en raison de la crise sanitaire ces réunions n'ont pu avoir lieu. Aussi, l'épidémie nous laissant momentanément un peu de répit, j'en ai profité pour prévoir deux rencontres.

Je me suis donné deux objectifs.

Le premier, présenter, et surtout expliquer, les choix budgétaires de cette année ayant conduit au vote du budget primitif mi-avril. En effet, depuis plusieurs années, le budget communal, de plus en plus contraint en raison des baisses des dotations de l'État, amène l'équipe municipale à faire des choix, des arbitrages, et le maire (qui en a la responsabilité) à trancher pour finir. Ceci, après avoir mené en interne des réunions de préparation avec l'ensemble des services municipaux, réunions où sont examinées les propositions des services, ensuite débattues au sein de l'équipe municipale. Nous essayons de construire le budget le plus démocratiquement possible, en dégageant les priorités par année. Ce rendez-vous budgétaire est très important parce qu'il consolide le passé et prépare l'avenir. Le budget 2022 marque la fin d'un ensemble de programmes d'investissements importants, notamment celui du nouveau centre aquatique, équipement majeur répondant à un besoin essentiel de la population en termes d'apprentissage de la nage, puisqu'il profite à toutes les écoles. Avec les travaux destinés au réaménagement de la rue du Gué aux Biches pour 1,5 million d'euros, il termine un vaste projet d'aménagement de la base de loisirs. Et ce budget marque les prémices de la mise en œuvre de choix politiques tout aussi importants engageant la Ville pour les 10 ans à venir.

Concernant le budget du personnel, celui-ci dépasse 12 millions d'euros. C'est considérable mais il montre que la Ville, dans une bonne gestion des deniers publics, parvient à dégager des marges de manœuvre pour créer de l'emploi et développer le service public : 10 % d'emplois salariés à temps complet créés en 4 ans pour répondre à des services publics indispensables aux habitants, notamment dans une situation de crise sanitaire. C'est le centre municipal de santé avec 15 emplois, le nouveau centre aquatique avec, également, une quinzaine d'emplois. Et cette année, c'est le pôle d'actions sociales avec l'embauche d'une directrice-adjointe pour gérer spécifiquement la politique en direction des personnes âgées et le recrutement d'une assistante sociale en renfort. C'est aussi la future embauche d'un animateur du « Point Information Jeunesse » prenant en charge les problématiques de la jeunesse. C'est la gestion du Service culturel, avec la

venue d'un nouveau directeur et d'un nouveau régisseur au Hangar.

Pour le développement économique, plus de 70 000 € vont être consacrés aux terrains de Saint-Gobain qui nous appartiennent et doivent être vendus à l'Agglomération pour des implantations économiques mais des travaux s'imposent.

Pour la culture : un budget exceptionnel (396 000 €) augmenté de 100 000 €, pour un ensemble d'actions regroupant la Fête de Chalette, le festival d'été, les festivités du 14 Juillet, les fêtes de quartier en pied d'immeuble, la fête des associations. Les activités sont pour l'essentiel gratuites, ouvertes à tous avec une programmation très éclectique permettant de satisfaire un maximum de Chalettois-es dans leur diversité.

Au niveau du sport, des subventions aux associations augmentées de plus de 50 000 €. Quant au budget du CCAS, il passe de 130 000 € à 190 000 €.

Pour l'ensemble de la voirie, nous sommes dans l'attente du diagnostic lancé cette année afin d'établir un plan pluriannuel de la rénovation des rues et trottoirs. Nous commencerons par la réfection des rues Voltaire Prolongée et des Cités Saint-Gobain. Sans oublier les pistes cyclables pour lesquelles une réflexion est déjà engagée avec l'Agglomération montargoise.

La Ville est aussi un employeur bienveillant qui prend en compte les besoins et les attentes de ses salariés, à la fois en termes de résorption de l'emploi précaire et en termes d'avantages acquis. C'est ainsi que j'ai abordé le deuxième objectif de ma rencontre avec le personnel : l'application des 1 607 heures annuelles obligatoire depuis le 1er janvier, thème que j'ai évoqué avec vous lors d'une précédente interview. J'insisterai sur le fait que nous sommes parvenus à un très bon accord, à la suite d'une concertation permanente avec les organisations syndicales, dans un climat de confiance, d'écoute, en ayant à l'esprit l'intérêt de tous les agents, accord approuvé en Comité technique (voir *Chalette Place Commune* n° 137 - Mai 2022).

**CPC – Nous avons cru comprendre que dernièrement une rencontre a de nouveau eu lieu avec les agents municipaux, mais où il n'était absolument pas question de travail !**

**FD** – Oui, effectivement ! La cérémonie de présentation des vœux au personnel ayant été annulée en raison de l'épidémie de Covid-19 prenant de l'ampleur, j'ai donc décidé de la remplacer en offrant aux agents et aux élus municipaux un repas champêtre au bord du lac le 3 juin dernier : moment festif, convivial, joyeux, ludique même, puisque pour la première fois des jeux furent organisés. Ce fut un événement réussi et très apprécié de tous, tellement apprécié qu'il nous a été demandé de le renouveler !

## USC Foot : 20 ans, ça se fête !



Le 2 juillet 2002 naissait l'US Chalette, de la fusion de l'Atletico et de l'US Langlée. Ces 20 ans ont été célébrés le samedi 2 juillet 2022, soit 20 ans, jour pour jour, avec d'anciens et actuels membres du club, dirigeants, bénévoles, joueurs et élus de la Ville de Chalette, Franck Demaumont, le maire, et Christophe Rambaud, adjoint aux sports.

Un match pour débiter cette journée, où chacun a bien souffert, et un repas en commun pour récupérer. 20 ans, c'est le bel âge ! Vivement les 20 prochaines années ! Elles se préparent dès maintenant avec les inscriptions pour la saison prochaine.

### La saison 2022-2023 :

- Permanence bureau : au stade du Lancy pour récupérer les dossiers d'inscriptions, tous les vendredis jusqu'au 22 juillet, de 18h à 19h 30.
- Reprise de l'école de football le mercredi 31 août au stade du Lancy.
- Permanence bureau : au stade du Lancy pour tous renseignements à partir du 31 août 2022, tous les mercredis de 15h à 19h 30 et vendredis de 18h à 19h 30.

## Voile à l'école : 120 élèves sur l'eau

Quelques 120 élèves, soit six classes de CM2 réparties dans les cinq groupes scolaires de la ville, ont eu le plaisir cette année de pouvoir pratiquer de la voile, plus précisément de l'Optimist, à l'occasion des cycles « voile » proposés par le Service des sports de Chalette.

Chaque classe avait droit à un cycle de sept séances en demi-journée. Cela a permis aux élèves de passer environ 1h 15 sur l'eau à chacune de ces séances. Ils ont donc pu s'aguerrir au plaisir de la navigation sur le lac grâce aux explications prodiguées par un intervenant de l'Agglomération montargoise, l'AME nautique.

Pour la prochaine année scolaire, ces cycles « voile » reprendront dès la rentrée de septembre et, contrairement à cette année, les dix classes de CM2 auront la possibilité de pratiquer l'activité.

Autres rendez-vous proposés à la rentrée par le Service des sports de la Ville de Chalette, ce sont les interventions dans les écoles pour un cycle d'apprentissage de différentes disciplines sportives : l'athlétisme, la course

d'orientation, la gymnastique, les sports de raquettes et le hockey. Ces rendez-vous, organisés en partenariat avec l'Éducation nationale, seront proposés aux classes du CP au CM1, à raison de dix séances pour chacune, le tout dispensé par trois éducateurs de la Ville.

Et pour le grand public, à noter sur vos agendas : le Service des sports de la Ville de Chalette va proposer **le Forum des associations et clubs sportifs, le 10 septembre au théâtre de verdure**, sur la base de loisirs.



### Cyclo-randonneurs chalettois : et de 10 !

Ils sont 63 cyclistes à avoir participé à la 10<sup>e</sup> Cyclo chalettoise organisée par le club des Cyclo-randonneurs chalettois. Trois circuits étaient proposés : 44, 72 et 87 km, au départ de la base nautique de Chalette.

À signaler que le **samedi 16 juillet**, dans le cadre de la Fête de Chalette, les Cyclo-randonneurs chalettois mettront en place un circuit de découverte, « La jonction des trois canaux », pour tous types de vélos, avec le soutien du Département, de Tourisme Loiret et de la Ville de Chalette. C'est gratuit, mais les enfants de moins de 15 ans devront être accompagnés. **Les inscriptions seront prises dès 9 heures, pour un départ à 10 heures de la Maison de la nature et de l'eau.**

# Un été de folie ! Fête de Chalette, feu d'artifice, Music'O'Loing, Guinguette, Chalette Plage, etc.



La brochure de l'été est disponible partout ainsi qu'en téléchargement au format PDF sur le site internet de la Ville : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr). Elle contient le programme détaillé des animations de l'été jour par jour.

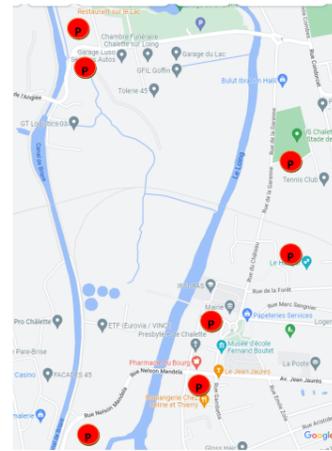
**Music'O'Loing**  
 MAËVA CARTER  
 WATERMÄT  
 CHRIS WILLSMAN  
 WALSHY FIRE  
 RONISIA  
 VANDOU GAME

**La fête de CHALETTE**  
 BASE DE LOISIRS DU LAC  
 14-15-16 JUILLET

Feu d'artifice, spectacle de drones, concerts, animations, village des enfants, village des sports, village des associations, restauration, guinguette

## Un rendez-vous exceptionnel les 14-15-16 juillet !

Village des associations, village des sports, animations, expo, restauration du monde : la fête ouvrira ses portes dès 11h le matin et se poursuivra, chaque soir, avec les concerts gratuits du festival Music'O'Loing : Maëva Carter, Watermät, Chris Willsman et Walshy Fire (Major Lazer) animeront la soirée électro le 14 juillet (avec spectacle de drones lumineux et feu d'artifice). Vendredi 15, c'est Vaudou Game qui jouera sur la grande scène du théâtre de verdure, et samedi 16 sera une soirée Rap & RnB avec Ivory et Ronisia.



Attention : les 14-15-16 juillet, la rue du Gué-aux-Biches sera fermée à la circulation de 19h à 2h ! Des parkings seront ouverts aux alentours (voir plan ci-dessous). Préférez le vélo ou la marche !

**BASE DE LOISIRS Chalette**  
 JUILLET-AOÛT 2022

**Chalette PLAGE**

UN RENDEZ-VOUS FAMILIAL ET CONVIVAL  
 JEUX ET ANIMATIONS LUDIQUES ET SPORTIVES  
 ACTIVITÉS NAUTIQUES  
 CINÉMA SOUS LES ÉTOILES  
 INFORMATIONS SUR PLACE

Baignade surveillée de 12h à 20h  
 DOUCHES • SANITAIRES • CABINES • SNACK-BAR

## Des animations tout l'été à la base de loisirs

Le dispositif Chalette Plage revient avec de nombreuses animations proposées chaque jour par l'équipe avec la participation du Service enfance famille, de la médiathèque, de la ludothèque, du SEMURPA, du SMJ...

Plusieurs temps forts viendront ponctuer ce programme déjà bien chargé : un **Escape game** le mercredi 13 juillet, des séances de **cinéma en plein air** les jeudis 21 juillet et 4 août, une **Color Run** le vendredi 29 juillet en début de soirée...

C'est un rendez-vous familial et convivial gratuit. Attention : ça n'est pas une garderie ! Les enfants doivent être accompagnés et demeurent sous la surveillance de leurs parents.

**LOCATION**  
 BASE DE LOISIRS

CANÔE  
 PÉDALO  
 PADDLE  
 PADDLE XXL

DU LUNDI AU VENDREDI  
 DE 13H30 À 18H30  
 INFOS : 06.35.38.77.70 / 06.08.70.77.58

Tout l'été, le Service des sports vous propose des locations de canoë, paddle ou pédalo pour explorer le lac autrement...  
 06 35 38 77 70  
 06 08 70 77 58



Baignade surveillée en juillet et août tous les jours de 12h à 20h

Jeux d'eau, sanitaires, douches, cabines, buvette et restauration

Tous les jeudis de 12h à 13h, sortie natation eau libre encadrée (gratuite).

Rappel : les enfants doivent être accompagnés par leurs parents et demeurent sous leur surveillance sur la plage et surtout dans l'eau !

**CENTRE AQUATIQUE**  
 Claude-Blin

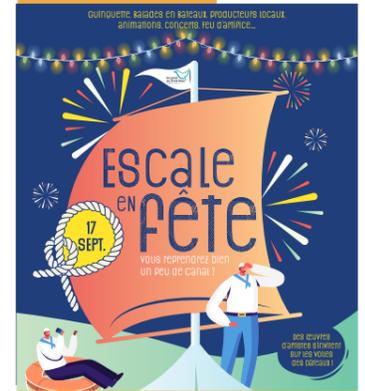
Ouvert au public du 4 juillet au 4 septembre, du lundi au samedi, de 14h à 19h.  
 Renseignements : 02 38 16 39 73



## La nouveauté de l'été : la Guinguette

Située à la base de voile, au bord du lac, la nouveauté très appréciée de l'été 2022 est incontestablement la Guinguette ! Les commentaires enchantés ont déferlé sur les réseaux sociaux dès son ouverture le 1<sup>er</sup> juillet dernier... Ouverte le vendredi et le samedi soir de 18h30 à 23h, elle propose boissons, tapas et saucisses-frites dans un décor de rêve quasiment les pieds dans l'eau. Ambiance musicale le vendredi soir et concert gratuit le samedi soir tous les week-ends de l'été !

## À NOTER



## Escale en fête à la base de loisirs de Chalette

Pour fêter la fin de la saison estivale du Loiret au fil de l'eau, le Département du Loiret vous donne rendez-vous le 17 septembre, de 10h à 22h, à la base de loisirs, pour une journée festive à l'esprit guinguette ! Petits et grands, venez faire le plein d'animations et de festivités au bord ou sur le canal ! La remise aux mariniers de deux voiles traditionnelles peintes par des artistes locaux et le feu d'artifice seront les grands temps forts de cette troisième édition.

Nous avons hâte de vous retrouver au bord du Loiret au fil de l'eau !

Retrouvez le programme complet sur <https://www.loiret.fr/escale-en-fete>

# Sensibilisation à la sécurité routière avec la Police municipale



Depuis plus de 20 ans, les agents de la Police municipale interviennent dans les écoles élémentaires pour y assurer l'éducation routière. L'enseignement dispensé ne remplace pas celui des professeurs d'école mais vient en complément. Il a été élaboré par l'équipe-même des policiers municipaux. Seules les classes de CM1 et CM2 étaient concernées au départ mais depuis 2011, un nouveau programme a été mis en place à l'intention de tous les niveaux, soit du CP au CM2, représentant 896 élèves. Les interventions ont été suspendues en 2018 et 2019 faute d'effectifs, ainsi qu'en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire.

Cette année, la Police municipale a pu les reprendre : six policiers municipaux et trois ASVP (agents de surveillance de la voie publique) sont intervenus en binôme de février à mai. L'Éducation nationale accorde un agrément à chaque intervenant et la Ville signe une convention avec l'Inspection académique.

Ces séances d'éducation routière permettent aux élèves d'adopter des comportements qui les protégeront des dangers de la circulation, de prendre conscience des règles de sécurité sur la voie publique et d'identifier les risques, aussi bien en tant que passager d'une voiture qu'en tant que piéton ou utilisateur de deux roues. Elles s'organisent en demi-journée, à raison de 35 par an les années précédentes, et 45 pour cette année. Pour 2023, il est prévu de programmer les séances théoriques entre les vacances de Noël et celles d'hiver, et les séances pratiques après les vacances de printemps.

## Le contenu de l'enseignement est diversifié selon la classe

Pour l'ensemble des classes : présentation du Service municipal de sécurité, découverte du vocabulaire des usagers de la route.

Pour les classes de CP, les thèmes suivants sont abordés : « l'enfant passager de voiture », « l'enfant piéton » (traverser la chaussée, passage piétons...), « l'enfant à vélo » (être visible de nuit, découverte des numéros d'urgence, apprendre à rester vigilant car la rue n'est pas un terrain de jeu).

Pour les classes de CE1 : en plus des thèmes abordés en CP, celui de l'usage de la trottinette (avec le repère des différents dangers rencontrés dans la rue) y est ajouté.

Pour les classes de CE2 : « l'enfant piéton en ville et à la campagne », « l'enfant à vélo et en trottinette » (règles de circulation, port du casque, les panneaux), respect du Code de la route, en plus des autres thèmes des classes précédentes.

Pour les classes de CM1 et CM2 : ajout de « l'enfant en rollers », rappel des règles, usage des feux tricolores, règles des priorités.

Les supports de ces séances : vidéos, comptines pour les plus petits, jeux interactifs... avec des contenus issus des ministères de l'Éducation nationale et des Sports.

Et ces interventions ne se terminent pas sans une remise « officielle », en fin d'année scolaire, de certificats de participation « éducation routière », sous forme de diplômes personnalisés, en présence d'élus municipaux venus féliciter les jeunes citoyens, à leur grande satisfaction !



Marie-Madeleine Heugues, première adjointe, et la Police municipale de Chalette, ont remis des certificats aux élèves qui ont participé aux sessions de prévention à la sécurité routière.

## Relais petite enfance : fête de fin d'année

Le 10 juin, le Relais petite enfance organisait sa Fête de l'été avec *Maindi & Maingo*, un spectacle en langue des signes.



## Crèche : spectacle de fin d'année

Le 24 juin, les enfants et parents de la crèche Danielle-Casanova étaient conviés au spectacle musical *Vole papillon* ! pour fêter l'été.

## Fêtes et kermesses

Juin est traditionnellement la période des kermesses et fêtes de fin d'année dans les écoles de Chalette, comme ici à l'école Pierre-Perret où les élèves se préparent pour leur spectacle !



## Fêtes de quartier : le SMJ partout !

Les animations « Vie culturelle en pied d'immeuble » du Service municipal jeunesse font désormais partie des rendez-vous incontournables de l'été dans les quartiers de Chalette. Les fêtes ont déjà eu lieu au Lancy, à la Pontonnerie, à Kennedy et à Vésines. Prochain rendez-vous le 22 juillet au stade de la Garenne pour le quartier du Bourg.



## Distribution de cadeaux dans les écoles

Comme chaque année, Anne Pascaud, adjointe à la vie scolaire, a fait le tour des écoles pour la distribution !

# Un été avec le Service municipal jeunesse



Dans un contexte de développement des actions de solidarité de proximité et en vue de faire vivre aux publics un été dynamique mais aussi épanouissant, le Service municipal jeunesse propose de nombreux dispositifs dans les cinq quartiers de la ville, ouverts à toutes et à tous.

## Les enjeux

- Améliorer le cadre de vie des habitants dans les quartiers
- Découvrir son lieu de vie et comprendre son environnement
- S'engager dans des actions collectives et adaptées
- Sortir de son contexte habituel et être acteur dans l'organisation de ses vacances

## ACCUEILS LOISIRS JEUNES (ALJ)

**SMJ Vésines**  
63 bis, rue Roger-Salengro · Chalette  
02 38 89 12 00 · nacira.karouch@ville-chalette.fr  
14h-18h du lundi au vendredi

**SMJ Château-Blanc**  
Impasse de la Pontonnerie · Chalette  
02 38 89 23 94 · hafida.maadani@ville-chalette.fr  
14h-18h du lundi au vendredi

Les ALJ sont fermés du 8 au 19 août

## STAGES THÉMATIQUES

Du lundi au vendredi de 10h à 12h dans les Accueils loisirs jeunes (ALJ) : 02 38 89 12 00.

**Tarifs** : 5 € d'adhésion annuelle + participation en fonction de l'activité (gratuit la plupart du temps)

## Les publics concernés

- 11-17 ans (CM2, collégiens, lycéens) : loisirs, citoyenneté, sports, séjours, sorties...
- 16-25 ans : accompagnement formation - logement, recherche de stage, emploi, projets de solidarité, sportifs, culturels, de loisirs...
- Familles : animations en pied d'immeubles, séjours.

## Les partenaires

Collèges P.-Éluard et P.-Picasso, associations locales (culturelles, sportives), habitants de Chalette, comités de quartier, Conseil citoyen, services municipaux, bailleurs (Logem Loiret, Valloire Habitat), prestataires de service, CAF, DRAJES ...

## MINI SÉJOURS

Inscriptions dans les Accueils loisirs jeunes (ALJ) : 02 38 89 12 00.

- **Sports à Blois (41)**  
En internat du 11 au 13 juillet
- **Nautisme à Settons (58)**  
En internat du 27 au 29 juillet
- **Découverte à Paris (75)**  
En internat du 3 au 5 août

## COLLÈGE OUVERT

Des activités au sein du collège Paul-Éluard. Inscriptions auprès du collège.

- **6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>**  
4, 5 et 7 juillet de 9h à 16h30
- **CM2 entrant en 6<sup>e</sup>**  
25, 26 et 29 août de 9h à 16h30

## LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



### Trilogie : La dame de Reykjavik, L'île au secret, La dernière tempête

Romans adultes  
Ragnar Jonasson

Trois enquêtes menées à différents moments de sa vie par Hulda, détective islandaise et héroïne tragique très attachante. Grâce à sa faculté de nous immerger dans la magie de lieux déserts, Ragnar Jonasson nous offre un véritable dépaysement : les paysages prennent une forme quasi humaine et apportent au récit toute leur part de mystère... Véritable maître du temps et du tempo, l'écrivain tisse la trame de polars sombres et froids, en nous permettant presque de sentir sur nos joues le souffle glacial des côtes islandaises...



### Moi aussi

Manga adulte  
Reiko Momochi

Satsuki, jeune intérimaire dans un centre d'appel, va être victime de harcèlement de la part de son supérieur hiérarchique. Inspiré d'une histoire vraie, ce manga décrit

parfaitement comment l'emprise se met en place, l'isolement de la victime, la peur de perdre son emploi ainsi que les ravages psychologiques qui en découlent. Le personnage est une victime fragile et forte à la fois qui se démène pour prouver qu'elle n'est pas fautive et obtenir réparation. Une lecture éducative à faire circuler !



### La terre est mon amie

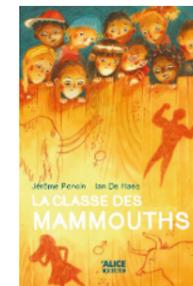
Maïa Brami & Karine Daisay

Documentaire-fiction né en pleine pandémie. Face à l'enfermement imposé, les auteurs décident d'ouvrir la fenêtre en grand et de nous envoler autour du monde. Partout des enfants retroussent les manches pour vivre en accord avec la nature, ils changent la donne et nous montrent le chemin. Si on les suivait ?

### La classe des mammoths

Jérôme Poncin & Ian de Haes

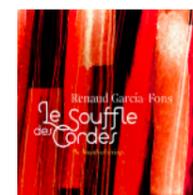
« Sois comme tu as envie d'être et pas comme ton genre te l'impose ». Journal de bord d'une classe où chaque enfant raconte son année scolaire. Grâce à un travail sur la préhistoire, les élèves vont découvrir les inégalités entre les filles et les garçons au cours des millénaires. Fantastique, quotidien, préhistoire nous amènent à réfléchir sur ce thème. Un bon moyen d'aborder le sujet avec les enfants sur cette question de l'égalité.



### Le souffle des cordes

CD  
Renaud Garcia-Fons

Cet album nous invite à un grand tour musical de la Méditerranée où les rythmes et les harmonies fusionnent pour ne plus faire qu'une musique unique et joyeuse, bien que mélancolique, parfois. Nous sommes pris dans un tourbillon sonore qui virevolte de Madrid à Istanbul tout en survolant toutes les îles grecques. Un voyage musical dynamique et passionnant.



Du 6 au 30 juillet 2022

## Lectures estivales

Mardi, jeudi, vendredi 14h-18h  
Mercredi, samedi 10h-12h et 14h-18h

*Dans la cour de la médiathèque*

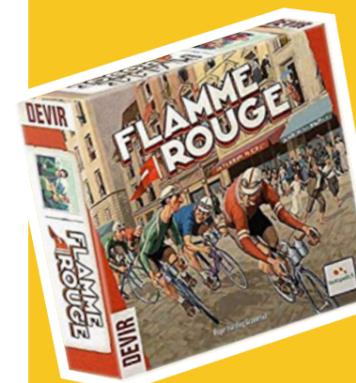


1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing  
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

**MARDI** : 14h-18h  
**MERCREDI** : 10h-12h / 14h-18h  
**JEUDI** : 14h-18h  
**VENREDI** : 14h-18h  
**SAMEDI** : 10h-12h / 14h-18h

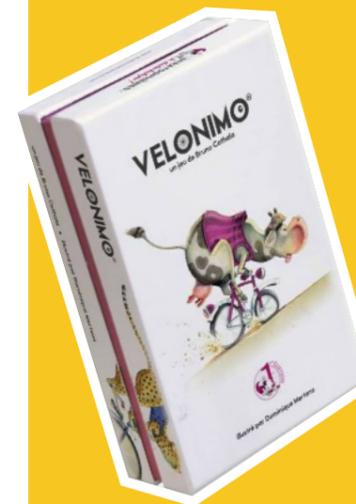
## COUPS DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE



### Flamme rouge

Flamme rouge est un jeu de course cycliste tactique et rapide dans lequel chaque joueur contrôle une équipe de deux coureurs.

À partir de 8 ans, 2 à 4 joueurs, 30 min à 1 heure de jeu.



### Velonimo

Dans Velonimo, soyez le premier à vous défaire de toutes vos cartes pour gagner les étapes de montagne et remporter le prestigieux maillot à Petits-Pois-Carottes...

À partir de 7 ans, 2 à 5 joueurs, 30 min de jeu.

**LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ ! CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !**

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

## Élu-e-s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

Les élections législatives viennent d'avoir lieu.

L'abstention, ici comme ailleurs, a été importante, mais Chalette a placé les candidats du rassemblement des forces de gauche en tête, aussi bien au premier qu'au deuxième tour des scrutins de ce mois de juin. Merci donc aux 1446 électeurs de notre ville qui ont cru en Bruno Nottin et Francine Phesor, et se sont prononcés contre le candidat dont le parti prône intolérance, racisme et xénophobie...

Ainsi, face au silence assourdissant de la plupart des édiles de la quatrième circonscription du Loiret à l'appel de la NUPES pour faire barrage au Rassemblement national (ces élus qui étaient bien contents, il n'y a pas si longtemps, de lancer le même appel et de trouver du soutien pour la même cause...), Chalette la laborieuse, Chalette l'ouvrière, Chalette la populaire, Chalette la multiculturelle, Chalette la rebelle, Chalette la résistante, encore une fois, a su, seule et isolée, faire preuve de clairvoyance en rejetant à près de 57 % la candidature d'extrême-droite de Thomas Ménagé.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous, élus du groupe CRC, nous pouvons être fiers de notre ville et de ses habitants qui nous font confiance, nous soutiennent et nous donnent la force et l'envie de continuer à lutter pour améliorer leur quotidien et faire rayonner Chalette dans la circonscription. C'est grâce à eux que la voix chalettoise peut et continuera à s'élever pour plus de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, au sein des différentes instances où elle les représente.

## Élu-e-s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

### Music'O'Loing, un festival populaire, ouvert à tous et gratuit !

Après deux années difficiles, sans spectacles, sans fête populaire, la Ville de Chalette, ses élus et ses services municipaux se sont mobilisés pour vous préparer une fête qui va marquer le retour de la culture au premier plan dans notre commune après la crise sanitaire !

Pendant trois jours, vous aurez la possibilité d'assister au feu d'artifice sonorisé, à des concerts avec des artistes renommés, des activités culturelles et sportives, découvrir notre nouvelle Guinguette, déambuler à la rencontre de nos associations, etc. Cette fête de Chalette est en parfaite harmonie avec nos objectifs municipaux : démocratiser l'accès à la culture, favoriser les rencontres culturelles et les temps d'échange.

Venez nombreux (à pied le plus possible) et amusez-vous bien !

## Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

La période estivale a déjà commencé, les chaleurs successives font craindre pour cet été une restriction d'eau pour tous les habitants de l'agglomération ; des solutions doivent être trouvées pour faire des économies sans toucher le portefeuille des habitants. Vous pouvez compter sur nous pour vous défendre et être force de proposition dans ce dossier au sein de l'Agglomération. La fête tout l'été au lac de Chalette : pour la première fois, Chalette organisera des animations pendant les deux mois estivaux ; à l'heure où tout augmente, il est bien d'avoir la possibilité de s'amuser sans voyager. Nous saluons l'initiative qui était aussi dans notre programme électoral. Cet été, pas de vacances pour vos élus, nous restons à votre écoute tout l'été.

## Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Avec un taux d'abstention de 62,91 %, Chalette détient un triste record. Nous sommes en droit de nous interroger collectivement sur ce désintérêt pour la vie de la cité, à savoir la question politique.

Vous connaissez mon engagement sur les questions de démocratie participative et j'aimerais que nous puissions travailler sur la question de la citoyenneté et de la participation des Chalettois. Alors, travaillons ensemble pour faire changer les choses ! Je vous souhaite à tous un bel été, et profitez des actions festives qui auront lieu dans notre ville mais aussi dans tout le département.

## France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

C'est historique : la Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES) est arrivée au second tour des législatives dans notre circonscription. Malheureusement, son candidat Bruno Nottin n'est pas parvenu à l'emporter. Chalette résiste : avec près de 57 % des voix, elle reste bien ancrée à gauche. Nous nous battons contre le Rassemblement national et ses idées racistes, son programme antisocial et son projet d'atteinte aux libertés fondamentales. Nous poursuivons le travail de rassemblement des forces de gauche sur la base d'un programme de rupture avec le libéralisme de Macron. Nous voulons des services publics, des solutions réelles contre le désert médical, la mise en œuvre d'une planification écologique face à l'urgence climatique.

## Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

par Jean-Claude Renouf

# Un résistant chalettois : Gustave Nourry



Gustave Marcel Louis Joseph Nourry naît le 18 mars 1890 à Guérigny (Nièvre). Pendant un temps, il travaille comme ouvrier de marine, pionnier (ouvrier forgeron particulièrement chargé du maniement du marteau pilon dans une aciérie), aux Forges de la Chaussade, à Guérigny, dédiées par la Marine nationale à la construction navale.

En 1914 il se marie à Guérigny avec Yvonne Proteau. Il auront une fille.

En février 1925, ils viennent habiter à Chalette, rue Lavoisier, puis au 7 rue Pascal. Ils travaillent à l'usine de caoutchouc Hutchinson. Gustave Nourry est un militant communiste, sa femme déléguée syndicaliste CGT.

Comme beaucoup de militants communistes, Gustave Nourry est arrêté le 21 juin 1941, le jour de l'invasion de l'Union Soviétique par l'Allemagne puis interné au camp allemand de Royallieu à Compiègne, administré et gardé par la Wehrmacht.

Entre fin avril et fin juin 1942, il est sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la Résistance communiste contre l'armée allemande.

Le 6 juillet 1942 à l'aube, les détenus sont conduits à pied sous escorte allemande à la gare de Compiègne et entassés dans des wagons de marchandises. Le train part à 9h30.

Le 8 juillet 1942, Gustave Nourry est enregistré au camp souche d'Auschwitz sous le numéro 45930.

Il meurt à Auschwitz le 19 septembre 1942, d'après les registres du camp, alors qu'a lieu une grande sélection des « inaptes au travail » à la suite de laquelle 146 noms sont inscrits sur le registre des décès en deux jours (probablement gazés).

À partir de 1945-46, Mme Nourry sera pendant plusieurs mandats la seule femme élue de la CGT au Comité d'Hutchinson. Elle décédera en novembre 1983 après un long séjour à l'hôpital.

Le nom de Gustave Nourry est inscrit sur le monument aux morts de Chalette-sur-Loing.

# Devenir du terrain rue Lazare-Carnot : la concertation continue

## Attention : derniers jours de la concertation !

Les habitants sont en effet invités à donner leur avis et leurs propositions sur ce qu'ils souhaiteraient voir s'installer sur ce terrain en friche depuis plusieurs mois. Pour cela, il est possible de s'exprimer dans les boîtes à idées présentes à la Maison des associations, à la médiathèque ou à la mairie. Ils peuvent également faire part de leurs idées sur le site Internet de la Ville (un formulaire de contact a été mis à disposition).

Pour rappel, ce terrain est inondable ; seules les propositions raisonnables, viables, seront remises en débat avec les élus et les riverains du quartier pour un choix définitif.

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances :

- Asya INCE
- Amir BOKHARI
- Noélya DELEZE SAMPAIO
- Kadir TURSUN
- Hairaba DANSOKO
- Asya KOC
- Noham DEVERGNE

### Mariages :

- Sibel POLAT & Erkan CANBAY
- Aurore NOIRET- -POMMIER & Arnaud GUELLAND
- Hacer CELIK & Okan KAHVECI

### Décès :

- Françoise MOMMÉJA (GRIS)
- Paulette LAGADEC (BOURDOIS)
- Zygmot FERTALA
- Aurélien RUSTER
- Claude TISSERAND
- Toffaha MAHMOUD
- Emmanuelle FRAPPIER
- Jean-Claude BALABANIAN
- Brigitte BOURGOIN
- Annick LE ROUX (MOUKOUKOFF)

## À NOTER

### Maisons Phénix poursuit son activité sur notre territoire

Le Tribunal de commerce de Nanterre a prononcé la liquidation judiciaire de **Geoxia**, maison mère des **Maisons Phénix**, et la fermeture des filiales du groupe en France.

Cependant, **Sologne et Loire Habitat**, la franchise indépendante de **Maisons Phénix** en Centre Val de Loire / Yonne, nous fait savoir qu'elle est épargnée et qu'elle continue, quant à elle, son activité sans inquiétude. Aucun chantier en cours ne s'arrêtera donc sur notre territoire. Le chantier de construction de maisons neuves, entre les rues Gambetta et Carnot, ne sera pas interrompu comme certaines rumeurs le laissent croire !

**MER 13 JUILLET**



Pour sortir, tu dois résoudre toutes les énigmes !

**ESCAPE GAME**

15h-17h · Chalette Plage

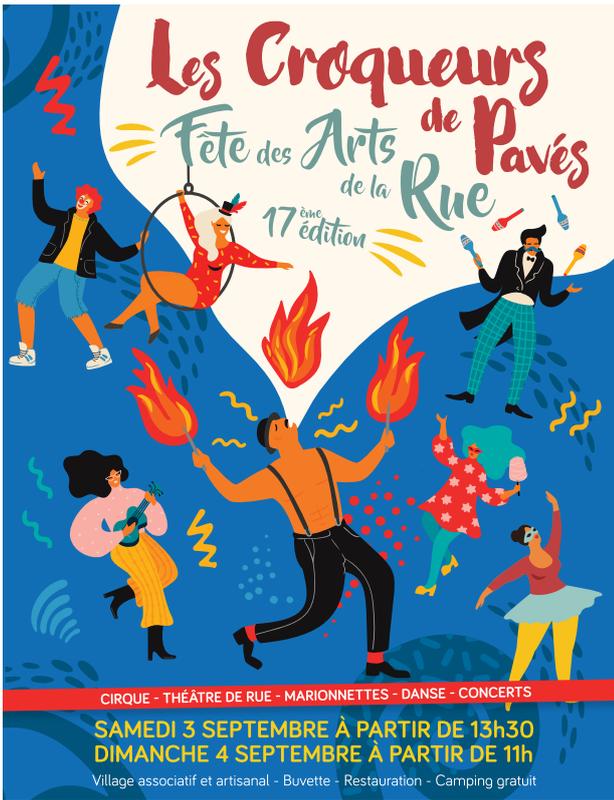


**COLOR RUN**

**VEN 29 JUILLET**

18h-20h · Chalette Plage

**Les Croqueurs de Pavés**  
Fête des Arts de la Rue  
17<sup>ème</sup> édition



CIRQUE - THÉÂTRE DE RUE - MARIONNETTES - DANSE - CONCERTS

SAMEDI 3 SEPTEMBRE À PARTIR DE 13h30  
DIMANCHE 4 SEPTEMBRE À PARTIR DE 11h

Village associatif et artisanal - Buvette - Restauration - Camping gratuit

5€/jour - BC les deux jours - Gratuit jusqu'à 18 ans  
Rue Nelson Mandela, 45120 Chalette sur Loing  
Informations : 06.79.37.80.46



**CINÉ EN PLEIN AIR**

Une séance de ciné sous les étoiles au bord du lac.  
Un rendez-vous gratuit pour toute la famille !

**LES CROODS 2**  
JEUDI 21 JUILLET  
À la tombée de la nuit (vers 22h)

**JUNGLE CRUISE**  
JEUDI 4 AOÛT  
À la tombée de la nuit (vers 22h)